



Rectorat

Division des Affaires  
Financières

DAF 2

Affaire suivie par  
Jean-Pierre MAISON

Tél.  
03 22 82 38 36

Fax  
03 22 82 37 45

Mél.  
frais@ac-amiens.fr

20, boulevard  
d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens  
cedex 9

Amiens, le 28 mai 2007

Le Recteur de l'académie d'Amiens  
Chancelier des Universités

A

Messieurs les Inspecteurs d'Académie,  
Directeurs des services départementaux de l'éducation  
nationale

Mesdames et Messieurs les Chefs des établissements  
privés sous contrat du second degré

**Objet :** Chèque Emploi Service Universel (CESU) « garde de jeunes enfants »

**Réf. :** Circulaire du Ministère de la Fonction Publique et du Ministère de l'Economie,  
des Finances et de l'Industrie, FP/4 n° 2120 – 5BJPM – 06 – 2618 du 10 juillet 2006  
relative à la mise en œuvre du chèque emploi service universel préfinancé

Le Chèque Emploi Service Universel s'est substitué à la Prestation Interministérielle  
garde d'enfant de moins de trois ans depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Suite à la confirmation par les services ministériels de l'extension de cette nouvelle  
mesure à l'ensemble des agents de l'Etat, je vous invite à informer vos personnels en  
leur permettant de prendre connaissance de la notice d'information ci-jointe, par tout  
moyen qu'il vous appartient de fixer. Lorsque ces derniers sont susceptibles de  
bénéficier de cette mesure, vous devrez leur remettre le formulaire de demande  
« Ticket CESU » également joint en annexe et une attestation de reprise d'activité  
après congé pour maternité ou pour adoption.

Le dossier complet, comprenant l'attestation, le formulaire et les pièces justificatives,  
doit être adressé par les intéressés directement à :

EXPERIAN – Opération garde d'enfant  
223 boulevard Mac Donald  
75019 Paris

Vous trouverez sur le site de l'académie <<http://www.ac-amiens.fr/>> rubrique  
*personnels* puis *action sociale* le texte visé en référence. Des renseignements  
complémentaires peuvent être obtenus au numéro indigo 0 820 169 768.

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général d'Académie

  
Laurent GERIN